



Invitation presse

Mardi 30 mai 2017 à 13h30 – 19h

Palais d’Egmont (Place du Petit Sablon 8, 1000 Bruxelles)

Carte de presse obligatoire

Le collaborateur autonome : vers un nouveau statut ?

La seconde édition du Parlement des Entrepreneurs
de Partena Professional ouvre le débat

Le droit social actuel n’étant pas toujours adapté à la vie des entreprises, Partena Professional a souhaité instituer un Parlement des Entrepreneurs. **Son but** : initier le changement, créer un dialogue avec les entrepreneurs pour formuler des propositions d’amélioration au gouvernement et donc enrichir la révision du droit social par et pour les entrepreneurs.

La première session du Parlement des Entrepreneurs avait donné lieu en 2016 à plusieurs résolutions : une flexibilité plus adaptée à l’entreprise et un dialogue plus direct entre l’entreprise et les travailleurs. La loi sur le « Travail faisable et maniable », votée récemment, prend en compte certaines réflexions des résolutions proposées lors de l’édition de l’année passée.

Cette année, les entrepreneurs se pencheront sur la **création d’un nouveau statut : le collaborateur autonome**. Aujourd’hui de nouveaux modèles économiques ont vu le jour comme par exemple la « GIG Economy », l’« Employee sharing » ou encore le « On-call work ». Ces nouveaux modèles visent à révolutionner le marché de l’emploi : plus d’autonomie pour les travailleurs et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les travailleurs ne seront plus attachés à un employeur, ils s’engagent plutôt sur des projets. Les statuts actuels d’employé et/ou d’indépendant ne sont pas toujours assez flexibles que pour répondre à l’évolution du marché et ne correspondent plus au marché actuel. C’est dans ce contexte que Partena Professional a souhaité ouvrir le dialogue sur le collaborateur autonome qui n’est donc ni un employé, ni un indépendant. La concrétisation de ce statut constituerait un pas important pour préparer le marché de l’emploi à la nouvelle économie.

Des représentants du « terrain » (CEO’s, HR Managers, juristes, etc.) ainsi que le Ministre Willy Borsus, Ministre des classes moyennes, et Bart Van Craeynest, Chief Economist chez Econopolis, seront présents pour participer au débat.

Programme :

13h30	Accueil
14h00	Présentation du Parlement des Entrepreneurs
14h15	Bart Van Craeynest – Chief economist - Econopolis
15h00	Présentation du Statut hybride
15h30	Pause
15h40	Débat en table ronde
17h10	Communication des amendements
17h40	Vote
18h00	Ministre Willy Borsus



18h30	Conclusion
19h00	Cocktail dînatoire

Nous vous invitons à **venir assister à cette seconde session du Parlement des Entrepreneurs le mardi 30 mai 2017 de 13h30 à 19h au Palais d'Egmont** (Place du Petit Sablon 8, 1000 Bruxelles).

Afin de vous accueillir au mieux, nous vous invitons à confirmer votre présence à l'adresse suivante : sophie.boving@pr-ide.be

TBWA\PRIDE
Sophie Boving / Isabelle Verdeyen
sophie.boving@pr-ide.be / isabelle.verdeyen@pr-ide.be
02 679 75 54 / 02 792 16 58